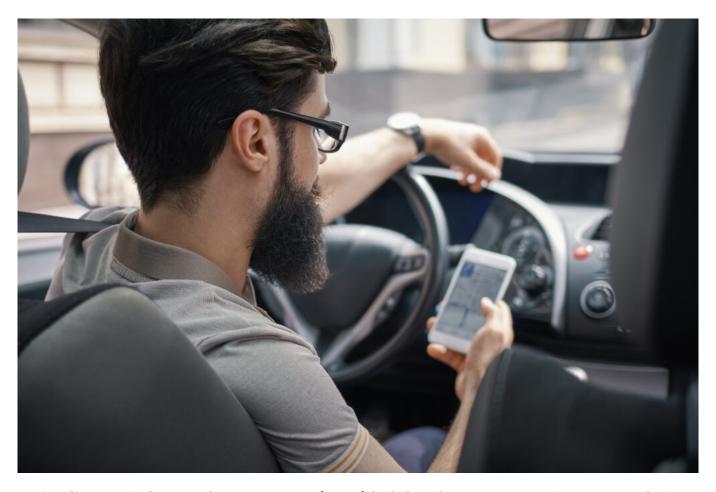


# Covoiturage: le Grand Avignon poursuit son partenariat avec l'application « Klaxit »



Ce jeudi 25 mai, le Grand Avignon a présenté le bilan de son partenariat avec « <u>Klaxit</u>», l'application de covoiturage qui met en relation des conducteurs et des passagers dans le cadre de déplacements domicile-travail.

Pour répondre aux enjeux de mobilité du quotidien, améliorer la qualité de l'air et apaiser les centres urbains, le Grand Avignon a pour objectif de développer les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, notamment via le covoiturage. En 2021, un marché a été passé pour expérimenter cette solution de déplacement sur le territoire et c'est le prestataire <u>Klaxit</u> qui a été retenu. Après une nécessaire phase de développement, l'application a été déployée le 15 mars 2022 et a connu un essor immédiat dû à la situation internationale (guerre en Ukraine, inflation, prix du carburant à 2.30 €/L).



# Bilan de l'expérimentation

Application de mise en relation entre conducteurs et passagers dans le cadre de déplacements domicile-travail, Klaxit a d'abord été expérimenté auprès des principaux employeurs du territoire. Le principe est simple : les uns réservent les trajets proposés par les autres. Pour inciter financièrement les usagers à opter pour ce mode de transport, le Grand Avignon a choisi de financer les conducteurs entre  $1 \in \mathbb{R}$  en fonction de la distance du trajet, complété par une participation de  $0,50 \in \mathbb{R}$  du passager.

En 2022, le bilan de l'expérimentation est plutôt positif. L'application compte 3 814 inscrits, 1 780 covoitureurs et 28 000 trajets effectués pour un coût moyen, financé par le Grand Avignon, de 2,06 €. Côté environnement, 74 tonnes de CO2 ont été économisées.

# La poursuite du projet en 2023

En 2023, la volonté du Grand Avignon est d'étendre cette offre de covoiturage à l'ensemble des déplacements réalisés sur le territoire et de la compléter par le réseau de transport en commun. Pour financer les trajets des covoitureurs, le Grand Avignon prévoit une enveloppe de 40 000 €.

Pour poursuivre l'incitation financière, le modèle a été revu. Pour tous les passagers, les 10 premiers trajets seront gratuits, puis une participation de  $0,50 \ \in$  par trajet sera demandée. Les conducteurs recevront quant à eux  $1 \ \in$  par passager transporté durant les 10 premiers kilomètres, puis  $0,10 \ \in$  par km et passager. Enfin, ils recevront  $3 \ \in$  par passager transporté au-delà  $30 \ km$ .

# Un opérateur unique pour 2024?

Le Grand Avignon et ses partenaires du pôle métropolitain se mobilisent actuellement pour proposer un opérateur unique de covoiturage sur l'ensemble du territoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain. Cette homogénéisation devrait permettre d'augmenter le volume de covoitureurs et de limiter les impacts environnementaux de l'autosolisme. Pour l'heure, les modalités sont en cours de définition.

# Luberon & Sorgues Entreprendre : la coopération interentreprises à l'honneur en 2023



Ecrit par le 17 décembre 2025



L'association d'entrepreneurs <u>Luberon & Sorgues Entreprendre</u> vient de tenir son Assemblée générale ordinaire aux Taillades. L'occasion de faire un bilan de l'année 2022 et de présenter les projets pour l'année 2023.

L'association d'entrepreneurs aux 194 adhérents a organisé en tout 21 rencontres l'année dernière, que ce soit des visites d'entreprises, des journées d'informations, ou encore des rendez-vous thématiques. Ces rencontres ont rassemblé plusieurs centaines de participants qui ont pu échanger et se nourrir des compétences de chacun, notamment pour les groupes Industrie, Bâtiment et Énergie qui ont participé à des rencontres qui ont eu lieu dans les locaux de Théus Industries, Rousselot, Mayoly Spindler, Hydrosol, PNB ou encore Froid Palombi.

Les entrepreneurs ont pu découvrir de nombreuses entreprises et associations vauclusiennes telles que <u>Le Café'Tronik, Le Village</u>, <u>Brun de Vian Tiran</u>, en 2022, et <u>Kookabarra</u> et <u>Bijouseat</u> récemment. Plusieurs matinées de conseils et expertises ont eu lieu pour mieux accompagner les très petites entreprises (TPE)



et les petites ou moyennes entreprises (PME) du territoire. Des événements pour accompagner les entreprises dans leur communication ont également eu lieu. C'est sans oublier l'événement du réseau Sorgues et Entreprendre : <u>Parlons Ca\$h, dont la 6e édition a eu lieu à Naturalys en septembre dernier</u> et qui a rassemblé 200 personnes.

# Les prochaines rencontres des entreprises

Cette année, le groupe Industrie se donnera rendez-vous au <u>Coq Noir</u> à l'Isle-sur-la-Sorgue le 25 mai et à <u>Proroch</u> à Maubec le 28 juin, et il bénéficiera d'une formation Référent énergie les 6 et 7 juin. Le groupe Bâtiment aura un rendez-vous spécial Matériauthèque. Quant au groupe Énergie, il abordera plusieurs thèmes cette année tels que les bornes électriques, la sobriété énergétique, ou encore les indicateurs et régulation de l'énergie.

Pour ce qui est des visites, pour le moment aucune date n'a été fixée mais seul celle de l'<u>ASA du Canal Saint Julien</u> est au programme. D'autres rendez-vous autour de la communication auront lieu ainsi qu'autour de la cybersécurité. La 7<sup>e</sup> édition de Parlons Ca\$h, pour laquelle <u>les inscriptions sont déjà possibles</u>, aura lieu le 6 juin prochain dans les locaux de <u>Cerip</u> à Robion sur le thème 'Les nouveaux rapports au travail / Quelles (r)évolutions pour l'entreprise ?'

# Le projet de matériauthèque

Si la coopération interentreprises a été plus qu'importante en 2022, elle est toujours à l'honneur en 2023. Depuis 2020, Luberon & Sorgues Entreprendre travaille avec l'association vauclusienne <u>L'Envol</u> pour la création d'une matériauthèque. Ce projet est au stade de montage du statut juridique et devrait être en activité l'année prochaine.

Cette matériauthèque devrait permettre l'identification des matériaux et éléments, l'aide à la dépose sélective, le tri, la réorientation vers des filières de recyclage, la revente des matériaux et éléments. Elle devait également engendrer l'organisation de diverses formations autour du réemploi de matériaux. Les objectifs sont d'apporter une solution aux professionnels du bâtiment quant à la nouvelle règlementation et aux clauses sociales, insérer des personnes éloignées de l'emploi et les qualifier dans des métiers en tension, mais aussi recruter et former le personnel encadrant à la dépose sélective.



Ecrit par le 17 décembre 2025



# Un projet photovoltaïque

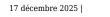
Au cours de six séances collectives d'1h30, chaque entreprise participante devra mobiliser un chargé de projet qui va progressivement et méthodiquement élaborer la stratégie de l'entreprise, en lien avec sa hiérarchie, avec l'aide de l'expert-accompagnateur qui donne la méthode, précise les informations à réunir, et indique les interlocuteurs à solliciter selon les besoins. L'expert-accompagnateur réalise les visites techniques, les études de dimensionnement technico-économique, et produits les livrables individuels.

L'objectif de ces séances et de ce parcours mutualisé photovoltaïque et de mutualiser et réduire les coûts, échanger des bonnes pratiques, mais aussi de gagner du temps. La coopération interentreprises sera ainsi toujours de mise.

## Des services communs aux entreprises

En 2023, Luberon & Sorques Entreprendre souhaite également développer des services mis en commun pour les entreprises tels que le covoiturage entre le domicile et le lieu de travail afin d'économiser mais aussi de réduire les émissions de CO2, grâce à l'application Karos.

Plusieurs entreprises s'y sont déjà mises comme Aroma-Zone, Théus Industries, Saint-Gobain, Florette, Rousselot et Mayoly Spindler. Depuis le 4 janvier 2023, plus de 5000 trajets ont été effectués en covoiturage via l'application. Cette initiative ainsi que les autres projets de Luberon & Sorgues





Entreprendre sont à l'image des valeurs que prône l'association d'entrepreneurs, à savoir : réseau, partage, convivialité, mutualisation, bonne humeur, dynamisme et savoir-faire.

# La conférence-dégustation organisée par Isema et Isara a été une réussite



Le jeudi 16 mars dernier, les écoles <u>Isema</u> (école de commerce de la Naturalité) et <u>Isara</u> (école d'ingénieur en agronomie, agroalimentaire, environnement et innovation), toutes deux situées à Agroparc à Avignon, ont <u>organisé une conférence-dégustation</u> sur le thème des vignobles de la Vallée du Rhône à laquelle plus de 80 personnes ont répondu présentes.





La soirée s'est découpée en deux parties. La première partie était une conférence animée par quatre intervenants : <u>Emmanuelle Voinier</u> (responsable programme formation Inter Rhône), <u>Alfredo Romo</u> (expert en vins & spiritueux et sommelier), <u>Xavier Anglès</u> (vigneron au Domaine du Bois de Saint Jean) et <u>Anthony Taylor</u> (directeur communication de la <u>Maison Gabriel Meffre</u>). Grâce à cette conférence, le public a pu avoir une vision globale des vins de la Vallée du Rhône et ses spécificités et a pu comprendre les Appellations, la géologie, l'encépagement, ou encore l'assemblage. La deuxième partie de la soirée s'est concentrée sur une dégustation commentée. Un moment particulièrement apprécié du public durant lequel il a pu approfondir les techniques de la dégustation.



DR

V.A.



# Vélo Loisir Provence : bilan 2022, projets en cours et à venir



Jeudi 16 mars à Cadenet s'est tenu la 25<sup>ème</sup> Assemblée Générale de Vélo Loisir Provence. L'occasion pour les adhérents et les partenaires de l'association de se réunir et présenter les actions réalisées en 2022, les projets en cours et à venir.

La journée a commencé par une mobilisation des élus avec les interventions de M. Brabant, maire de Cadenet et conseiller communautaire de Cotelub, M. Courtecuisse, vice-président Agriculture et Tourisme Durable du parc naturel régional du Luberon, ainsi que Mme Samat, vice-présidente conseil départemental du Var. André Berger, président de Vélo Loisir Provence a confirmé l'intérêt croissant des collectivités et des usagers à la pratique du vélo, tant pour un usage touristique que pour les déplacements au quotidien, nécessitant une adaptation des territoires traversés pour mieux servir sa population. Des discours qui marquent l'ambition de continuer à développer et structurer l'offre vélo sur



les territoires du Luberon et du Verdon.

# Un nombre d'adhérents en augmentation

Lors de la présentation du bilan des actions menées en 2022, on retiendra que l'association œuvre au développement et à l'entretien des itinéraires cyclables sur les territoires des parcs naturel régionaux du Luberon et Verdon, en collaboration avec de nombreuses collectivités. L'association a vu également son nombre d'adhérents croître, composant ainsi un réseau de professionnels du tourisme de plus de 220 structures.

L'année a aussi été marquée par une participation de l'association à plus de 40 évènements, au niveau local ou national, afin de promouvoir un mode de déplacement doux dans le Luberon et le Verdon, dans trois types de discipline : le vélo en mode loisir, le VTT, mais aussi le Gravel. Enfin, des missions d'accompagnement et de coordination ont été réalisées dans le but de développer des itinéraires cyclables en région Sud. Des projets qui confirment les 25 ans d'expertise de l'association dans le domaine du développement de la mobilité douce.

# La volonté de continuer à promouvoir un tourisme durable

En 2023, de grands projets se dessinent pour l'association Vélo Loisir Provence, comme la création d'un lieu dédié au vélo en Luberon pour sensibiliser les populations locales à la pratique du vélo ou encore la réalisation d'un vélo reportage dans les parcs naturels régionaux du Luberon et du Verdon avec Jérôme Zindy, vélo-reporter.

De nombreux évènements sont aussi attendus pour les professionnels du réseau et le grand public (animations, ateliers réparation, salons, forums...) cette année avec toujours la volonté de continuer à promouvoir un tourisme durable autour de la pratique du vélo.

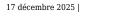
J.R.

# Le Pontet : plus de 9 600 visiteurs pour l'expo Playmobil





Débutée le 1<sup>er</sup> février dernier au Château de Fargues au Pontet, l'exposition consacrée aux Playmobil a attiré 9 638 visiteurs. Un succès pour cet événement mis en place avec l'association vauclusienne 'Gare aux Playmos' regroupant une vingtaine de passionnés et collectionneurs du département.





Jusqu'au 10 mars dernier, petits et grands, ont ainsi pu admirer l'univers de ces petites figurines en plastique créées en 1974 en Allemagne.

# La Vallée du Rhône veut mettre le Blanc et le Rosé en avant en 2023





À l'occasion du salon professionnel <u>Wine Paris</u>, qui a pris fin hier — le mercredi 15 février —, le président d'<u>Inter Rhône Philippe Pellaton</u> a fait un bilan de 2022 et a présenté les ambitions de 2023 pour les vignobles de la Vallée du Rhône.

En 2022, plus de 2,6 millions d'hectolitres ont été récoltés en Vallée du Rhône, soit +2% par rapport à l'année 2021, avec 76% de Rouge, 12% de Blanc qui gagne du terrain et est à égalité avec le Rosé. En termes de commercialisation, les sorties de chais affichent une baisse de -6% par rapport à celles de 2021 qui avaient notamment beaucoup profité des exportations.

En 2022, plusieurs appellations sont en progression telles que les Côtes du Rhône Villages nommés



(+2%), le Luberon (+4%), mais aussi les crus septentrionaux Cornas (+6%), Hermitage (+6%) et Saint Péray (+7%).

Chez les cavistes, on a pu remarquer un engouement particulier pour les appellations rhodaniennes. D'après l'étude Symetris 2022 Relevé d'offre cavistes, 98% des cavistes proposent une offre Vallée du Rhône. Le vignoble est le plus présent sur les cartes de restaurants avec un taux de présence de 78%.

# L'export et la montée du Blanc et du Rosé, les priorités pour 2023

En 2023, le premier objectif est de maximiser la diffusion des vins au grand export, en se concentrant sur trois marchés prioritaires, la Chine, les États-Unis et le Canada et en s'ouvrant à deux autres marchés, ceux de la Corée du Sud et de Singapour. Pour ce faire, Inter Rhône prévoit des expositions, des masterclass, des formations, des voyages en région, des 'Get To Know Rhône Academy & Wine Maker Tour', des relations presse & influence, mais aussi des séminaires.

Le deuxième objectif est de miser davantage sur le Blanc et le Rosé. La Vallée du Rhône souhaite être considérée comme une grande région productrice de vins blancs. Afin d'atteindre cet objectif, Inter Rhône va mettre en lumière la diversité qui entoure le Blanc, que ce soit au niveau des AOC, des cépages, des terroirs, ou encore des façons de le consommer. Les vins blancs de la Vallée du Rhône s'inviteront aux White Dinners, organisés à Paris, Londres, Bruxelles, New York et Montréal en juin prochain. En ce qui concerne le Rosé, il s'agirait de montrer qu'il se déguste comme un grand vin. Inter Rhône prévoit une tournée de déjeuners autour des Rosés, et des relations presse.

# Quatre grands salons en 2023

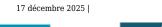
Alors que les vignobles de la Vallée du Rhône viennent tout juste de quitter le salon Wine Paris qui a eu lieu à la capitale, ils ont déjà en tête les prochains grands salons, à l'étranger et à domicile. Cette année, quatre seront à l'honneur afin de renouveler les échanges commerciaux et de nouer de nombreux nouveaux contacts.

Les 8 et 9 mars prochains, la Vallée du Rhône prendra l'avion direction New York pour le salon Vinexpo America. Celui-ci sera suivi du salon Prowein à Düsseldorf du 19 au 21 mars. Il y aura aussi les traditionnelles Découvertes en Vallée du Rhône du 3 au 6 avril à Ampuis, Tain-l'Hermitage, Mauves et Avignon. La Vallée du Rhône partira ensuite à la conquête de l'Asie pour le salon Vinexpo Asia à Singapour du 23 au 25 mai.

# Des événements pour les professionnels mais aussi pour le grand public

Cette année, la Vallée du Rhône compte bien continuer de plaire aux professionnels comme au grand public à travers divers événements. Tout d'abord, les opérateurs des AOC Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages misent sur la reconduite de partenariats importants avec le Lyon Street Food Festival et le festival Jazz à Vienne.

Le Live des Côtes du Rhône et le grand rendez-vous des Crus de Côtes du Rhône seront également





reconduits en 2023. L'objectif de ces événements grand public est de susciter un sentiment d'appartenance autour du savoir-vivre, de la convivialité et de la culture.

V.A.

# Lutte contre le trafic de stupéfiants : la mobilisation continue à Carpentras et Avignon



Alors que Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse, dressait son premier bilan



<u>départemental de la délinquance</u>, plusieurs sections de compagnie républicaine de sécurité (CRS) sont venues participer à des actions coups de poing dans des quartiers d'Avignon et Carpentras.

Comme au niveau national, le Vaucluse enregistre, en 2022, une hausse des indicateurs du trafic de stupéfiants. Les services de l'Etat et les forces de sécurité intérieure demeurent pleinement mobilisés au sein du département. En ce début d'année, la préfète de Vaucluse a sollicité l'intervention de plusieurs sections de compagnie républicaine de sécurité (CRS) dans certains quartiers d'Avignon et de Carpentras pour venir renforcer les effectifs qui luttent au quotidien contre le trafic de stupéfiants.

# Lire aussi : 'Bilan de la délinquance en Vaucluse : « les indicateurs sont au rouge »'

A Avignon, ce sont plus de 130 effectifs qui ont été déployés du 23 au 26 janvier. A Monclar, la Reine-Jeanne, Saint-Jean et Saint-Chamand, ces effectifs sont venus couvrir des secteurs sensibles, connus pour être des points de deal. En 4 jours, neuf interpellations ont eu lieu à la suite de ces interventions. Parallèlement, les forces de police ont saisi, sur la même période, 278 g de résine de cannabis et 8.6 g de cocaïne.

Du côté de Carpentras, ce sont plus de 110 effectifs qui ont été déployés. Ces sections supplémentaires ont couvert les trois points de deal des Amandiers, du Pous du Plan et du Bois de l'Ubac simultanément. Sur 6 jours de présence, ils ont interpellé 24 individus et ont pu saisir, 773,8 g de résine de cannabis, 167 g d'herbe de cannabis et 107.7 g de cocaïne. Parallèlement, les effectifs de Carpentras ont saisi, sur la même période, 1 kg 716 de résine de cannabis, 49,8 g d'herbe de cannabis et 219,3 g de cocaïne.

En 2023, la lutte contre le narco trafic demeure une priorité de la préfecture de Vaucluse qui compte poursuivre le harcèlement des dealers sur les points de distribution et multiplier les amendes forfaitaires délictuelles (AFD) qui concernent les consommateurs. Pour cela, le département va s'appuyer sur des renforts ponctuels d'unités de forces mobiles, comme ces derniers jours à Avignon et Carpentras et sur des opérations coups de poing coordonnées avec le Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et la gendarmerie.

L'objectif de la préfète est clair : restaurer le cadre de vie de ses habitants.

J.R.

# Bilan de la délinquance en Vaucluse : «Les



# indicateurs sont au rouge»



Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse, vient de dresser son premier bilan départemental de la délinquance et de l'activité des services de police et de gendarmerie de l'année écoulée. Comme à l'échelle nationale, l'année 2022 n'a pas été bonne en Vaucluse, particulièrement en ce qui concerne les faits de violence. Pour autant, les services de l'Etat n'entendent pas relâcher leurs efforts et veulent maintenir la pression sur les délinquants et notamment les narcotrafiquants avec des résultats comme à Cavaillon.

« Les indicateurs sont au rouge », annonce sans ambages Violaine Démaret, préfète de Vaucluse à l'occasion de son premier bilan de la délinquance en Vaucluse.

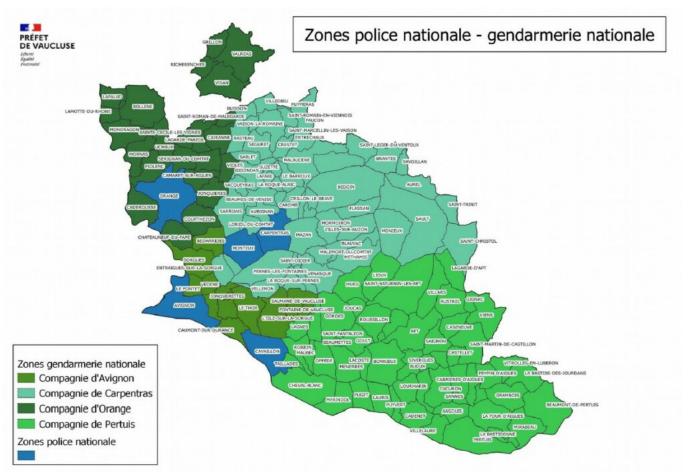
Et celle qui est en poste depuis août dernier de poursuivre : « la plupart des indicateurs de la



Ecrit par le 17 décembre 2025

délinquance dans le Vaucluse enregistrés par les services de police et de gendarmerie sont à la hausse, avec parfois des pourcentages préoccupants, notamment pour les violences faites aux femmes (+19,3%), dont les violences intrafamiliales (+19,57%), les violences physiques non crapuleuses (+19,3%), les vols avec violence (+18%), dont les vols violents sans armes (+22,2%) ainsi que les vols d'accessoires sur véhicules (+27,8%). »

Seul le nombre total des escroqueries et infractions assimilées, notamment économiques et fiscales, a baissé de 4,3% entre 2021 et 2022. Pas de quoi cependant empêcher au final à la délinquance générale d'augmenter de 8,70% en Vaucluse en 2022 (+6,56% en zone police et +10,75% en zone gendarmerie).



En Vaucluse les 4 circonscriptions de police nationale regroupe 654 agents (commissaires, officiers, gradés et gardiens, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques). De son côté, la gendarmerie dispose d'un effectifs de 702 personnes (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et civils) et 450 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière, la MCPF (Maison de confiance et de protection des familles) et l'ART (Antenne du renseignement territorial).

### Une tendance nationale



Bien que cela ne constitue pas un motif de consolation, cette hausse de la délinquance s'inscrit dans une augmentation générale à l'échelle nationale. La tendance dans le Vaucluse rejoint ainsi en de nombreux points les évolutions observées au niveau hexagonal notamment en ce qui concerne les narcotrafics et les violences intra-familiales.

« Le trafic de drogues constitue l'enjeu majeur dans notre département, insiste la préfète. Comme pour le reste du territoire national, il est observé à l'échelle départementale une progression sensible de violences intra-familiales, ainsi que des cambriolages et des coups et blessures volontaires. »

« Le trafic de drogues constitue l'enjeu majeur dans notre département. »

Violaine Démaret, préfète de Vaucluse

L'an dernier, si les infractions à la législation sur les stupéfiants ont augmenté significativement entre 2021 et 2022 en Vaucluse en zone gendarmerie (+21,8%), elles ont diminué de -15,13% en zone police. Une baisse due en grande partie par le 'harcèlement' des points de deal ainsi que la mobilisation des forces de l'ordre sur le secteur de Cavaillon suite aux règlements de compte qui avaient défrayé la chronique dans le quartier du docteur Ayme.

« Suite à ces agissements de ce que je n'hésite pas à qualifier de 'cartels' nous avons intensifié les actions des forces de l'ordre » rappelle Violaine Démaret. Une mobilisation qui a débouché sur une cinquantaine d'interpellations alors que dans le même temps une pression a aussi été mise sur les consommateurs. En effet, depuis le 1er septembre 2020, les infractions à la législation sur les stupéfiants peuvent être désormais relevées vis-à-vis des consommateurs par via une amende forfaitaire délictuelle d'un montant de 200€. Leur nombre a ainsi fortement progressé, passant de 901 amendes en 2021 à 1 291 en 2022 (390 en zone police et 901 en zone gendarmerie), soit une progression de 43%.

Cette lutte c'est aussi traduite par des saisies importantes de drogues en 2022: 679kg de produits stupéfiants contre 407 kg en 2021, soit une augmentation de 67%.

Cependant, à Avignon, la fin de l'année 2022 a été marquée par une reprise des faits de règlements de comptes et de tentative d'homicide (3 morts et 7 tentatives d'homicides) entre malfaiteurs sur fonds de rivalité pour le contrôle du trafic de stupéfiants. De quoi inciter les services de l'Etat à ne pas baisser la garde et à poursuivre leurs efforts en 2023.



Ecrit par le 17 décembre 2025



Les forces de l'ordre vont poursuivre les contrôles afin de harceler les narco-trafiquants en Vaucluse. © Police de Vaucluse/Facebook

# Continuer à harceler les dealers

« La lutte contre le narco trafic restera la priorité de 2023, insiste la préfète de Vaucluse. Nous allons harceler les dealers sur les points de distribution et restaurer le cadre de vie pour les habitants : opérations coups de poing coordonnées avec la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et la gendarmerie, ponctuellement avec des renforts d'unité de forces mobiles. Nous allons aussi maîtriser les flux en renforçant la présence des policiers sur le terrain : contrôles des flux de personnes et stupéfiants, contrôles dans les transports. Enfin, nous allons cibler l'organisation et la logistique des stupéfiants, grâce à l'action au long cours de la police judiciaire, et démanteler les cartels. »

« Il y a des actes de plus en plus violents »



En 2022, les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont continué à augmenter : +822 faits, soit une augmentation de 15,5%. Dans le détail, les violences physiques crapuleuses (violences qui ont pour but le vol, l'appropriation d'un bien : braquage, vol à main armée, vol avec violences) ont progressé de +17,6%, les violences physiques non crapuleuses (violences gratuites) sont en hausse de +19,3%, les menaces et chantages augmentent de +6,5% et les violences sexuelles sont 14% plus nombreuses.

Infractions	2021		2022	
	Total	dont contexte familial	Total	dont contexte familial
Homicides	0	0	4	4
Tentative d'homicide	5	2	5	3
violences ayant entraîné la mort	0	0	0	0
Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels	1232	789	1513	1012
Séquestrations	19	4	11	1
Menace ou chantage dans un autre but que l'extorsion de fonds	549	196	629	198
Atteintes à la dignité et à la personnalité	336	74	436	95
Proxénétisme	9	1	2	2
Viols	73	36	80	39
Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles	65	24	96	6
Atteintes sexuelles	85	19	53	9
Total	2373	1167	2829	1369

Les violences envers les femmes majeures – nombre de victimes par type d'infraction en Vaucluse en 2022.

## Les femmes en première ligne

Parmi les victimes de ces violences, les Vauclusiennes apparaissent plus que jamais en première ligne. En 2022, les services de police et de gendarmerie ont enregistré les plaintes de 2 829 femmes majeures. « Année après année, les plaintes ne cessent d'augmenter, avec une progression particulièrement marquée de +457 entre 2021 et 2022, soit +19,3%, regrette la préfète de Vaucluse. Cette augmentation est à corréler avec l'augmentation des atteintes volontaires aux personnes, en population générale, et traduit un signalement accru des faits. »

Si on déplore 4 homicides en 2022, contre aucun en 2020 et 2021, tous dans un contexte intra-familial, les autres principales violences faites aux femmes sont les coups et blessures volontaires (1 513 victimes



avec 53% des plaintes), les menaces ou chantage (2e motif de plaintes avec 629 plaintes) qui interviennent très fréquemment dans un contexte de séparation conjugale et les atteintes à la dignité et à la personnalité en hausse de 30% entre 2021 et 2022.

### Combattre les violences sexuelles

Par ailleurs, les viols sont en augmentation continue, jusqu'à atteindre 80 en 2022. Dans une très grande majorité des cas, la victime connaît l'auteur des faits, et la moitié des viols se déroule dans un contexte familial. Concernant le harcèlement, les agressions et les atteintes sexuelles, si le nombre de victime a considérablement augmenté depuis 2017, soit près de 50% (de 100 à 149), il semble se stabiliser.

« La moitié des viols se déroule dans un contexte familial. »

Afin de lutter contre ces phénomènes, plusieurs actions ont été entreprises par les pouvoirs publics. En 2022, les actions les plus significatives pour lutter contre ces phénomènes ont ainsi été une augmentation du nombre de téléphones du dispositif <u>'Très grave danger'</u> distribués aux femmes ayant besoin d'être protégées : 70 appareils remis en 2022 contre 30 en 2021 par les parquets. On a aussi assisté au début du déploiement des bracelets anti-rapprochement par les magistrats du siège (7 bracelets disponibles) ainsi que le recrutement, fin 2022, d'une deuxième intervenante sociale en gendarmerie à Apt.

L'année écoulée a vu aussi la une montée en puissance de la prise en charge des auteurs de violences conjugales : 65 hommes auteurs de violences conjugales ont participé à un stage de responsabilisation, ou ont été accompagnés sur le plan psychologique, médical ou social.

Enfin, un travail a été mené pour parvenir à l'ouverture d'une maison des femmes et des enfants au centre hospitalier d'Avignon ainsi que la création d'un poste d'intervenant social au commissariat d'Avignon. Objectif : mieux prendre en charge les victimes se présentant aux urgences et mieux coordonner l'intervention médicale ainsi que l'action judiciaire.

# Moins de tués sur les routes de Vaucluse, pas sur les autoroutes

Côté sécurité routière, on dénombre moins d'accidents graves – 261 accidents contre 268 (-3%) – ainsi que de morts sur les routes du département (37 tués en 2022 pour 42 en 2021 soit une diminution de 12%). S'agissant des blessés, on constate également une baisse de 4% par rapport à 2021.

« Si c'est hors agglomération que le chiffre des tués est le plus important (23), le nombre de tués sur l'autoroute en 2022 interpelle, constate la préfète. En effet, le Vaucluse est traversé de Nord en Sud par 68km d'autoroute entre Bollène et Cavaillon ce qui ne représente que moins de 1% de l'ensemble de notre réseau routier. Pour autant, il y a eu 4 tués (12% des tués du département en 2022) et 7 blessés dont 4 hospitalisés dans un état grave sur ce tronçon d'autoroute. Des chiffres comparables à ceux de 2021. Cette augmentation de la mortalité sur autoroute est également constatée au niveau national. »



Ecrit par le 17 décembre 2025



Alors que les autoroutes A7 et A9 représentent 1% du réseau routier vauclusien, ils 'pèsent' 12% des tués du département en 2022. © Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Par ailleurs, comme à l'échelle nationale, les conducteurs de deux-roues motorisés restent surreprésentés dans la mortalité vauclusienne. Ainsi, 30% des tués sont des conducteurs de deux-roues motorisés en 2022 contre 22% sur la période de référence 2017-2021. Pour les cyclistes, qui sont nombreux à pratiquer le vélo hors agglomération, les chiffres restent stables (3 cyclistes tués en 2022 contre 2 tués en 2021).

## Téléphone, vitesse, alcool... un cocktail accidentogène

Les principales causes d'accidents au volant sont toujours l'inattention ou le téléphone constaté dans 24% des accidents ainsi que la vitesse et l'alcool que l'on retrouve dans 40% des accidents. Les stupéfiants sont également une des causes d'accident.

En 2022, ce sont 1338 arrêtés de suspension de permis de conduire qui ont été pris dans le département soit 4% de plus qu'en 2021. 44% des permis suspendus l'ont été suite à alcoolémie, 29% à cause d'usage de stupéfiants et 26% pour grand excès de vitesse (excès supérieur à40 km/heure).

# Prévention, prévention... mais aussi répression

Sur la période 2023-2027, la préfecture de Vaucluse veut prioritairement axer ses actions de sécurité routière autour d'actions de préventions dans les domaines des deux-roues motorisés, des conduites à risque (alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, l'usage du téléphone), des nouveaux modes de mobilité douce (vélo – y compris à assistance électrique – engins de déplacement personnel motorisés et marche) ainsi que des risques routiers professionnels (première cause de mortalité au travail en Vaucluse).

« Nous avons aussi la volonté de durcir la répression notamment en matière de suspension de permis',



prévient Violaine Démaret. Pour cela, les forces de l'ordre vauclusiennes vont intensifier les contrôles en 2023.



En 2022, le Gouvernement a mis l'accent sur la lutte contre les rodéos sauvages. Bilan en Vaucluse : 898 opérations anti-rodéos qui ont conduit au contrôle de 11 518 personnes, à 1 438 verbalisations et 232 immobilisations de véhicules. Ci-dessus, 2 véhicules confisqués par la gendarmerie de Vaucluse lors des dernières fêtes de fin d'année. © Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

# Lutte contre l'immigration clandestine

Afin de lutter contre l'immigration irrégulière, le nombre d'interpellations a progressé, avec 630 interpellations pour vérifications du droit au séjour en 2022, contre 576 en 2021. Concomitamment, le nombre de mesures administratives liées à des décisions d'éloignement est également en hausse, avec 930 mesures prises contre 841 en 2021, en hausse de 10,6%.

« La priorité est portée sur l'éloignement et le refus de séjour des étrangers dont le comportement représente une menace pour l'ordre public », rappelle la préfète.

En conséquence, les étrangers en situation irrégulière sortant de prison font systématiquement l'objet



d'une interpellation (45 en 2022) avant éloignement du territoire national.

« Cette lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises. »

Cette lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises afin de vérifier les droits au travail des employés de nationalités étrangères. Dans ce cadre, les services de la Police aux frontières (PAF) ont procédé en 2022 à 69 contrôles (46 dans le secteur du BTP, 10 dans l'agriculture, 5 dans les hôtels, cafés et restaurants et 8 dans d'autres secteurs). En tout, 511 personnes ont été contrôlées avec au bilan 70 procédures diligentées contre des employeurs et 98 personnes interpellées.

Pour 2023, et alors que les flux d'immigration repartent à la hausse en Europe en particulier depuis l'Italie, la préfecture va intensifier la délivrance et l'exécution des décisions d'éloignement, le contrôle de l'assiduité des pointages pour les personnes assignées à résidence ainsi que la lutte contre le travail illégal en multipliant les contrôles notamment auprès des personnes détenant un titre de séjour portant la mention 'travailleur saisonnier'.

« La lutte contre le repli communautaire restera un enjeu majeur pour la préservation et la fortification de notre pacte républicain. »

# Surveillance accrue contre la radicalisation

A ce jour, environ 70 personnes sont suivies dans le Vaucluse au titre de la radicalisation. Un nombre en diminution selon la Cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles (CPRAF) qui, tous les mois, fait le point sur la situation de mineurs et jeunes adultes, parfois sous main de justice, qui ont défavorablement attiré l'attention au titre de la radicalisation. Toutefois, si ce nombre a légèrement diminué en 2022 par rapport à 2021, la tendance de la fin de l'année 2022 et du début 2023 est à la hausse.

« La lutte contre le repli communautaire restera un enjeu majeur pour la préservation et la fortification de notre pacte républicain », insiste la préfète de Vaucluse qui, pour cela, entend s'appuyer notamment sur l'action de la Cellule départementale de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire (CLIR) et mobilier les outils de contrôles sur des lieux jugés à risque.

En parallèle, l'action de la nouvelle instance départementale chargée de la prévention de l'évitement scolaire mise en place durant l'automne dernier a permis d'identifier le décrochage scolaire et ses motivations, afin de ramener tous les enfants vers l'école. Une mobilisation qui a ainsi déjà permis de rescolariser 135 enfants à la rentrée 2022, dont 77 dans le premier degré et 58 dans le deuxième degré.



Ecrit par le 17 décembre 2025



Violaine Démaret (au centre), préfète de Vaucluse a présenté le bilan 2022 de la délinquance en Vaucluse. DR

## Contrôles anti-fraude et fermetures administratives

En 2022, les services de contrôles du Codaf (Comité opérationnel départemental anti-fraude) de Vaucluse ont supervisé environ 600 interventions ayant permis la transmission aux parquets de 135 procédures. Réunissant les services de l'État (police, gendarmerie, administrations préfectorale, fiscale, douanière et du travail, protection des populations) ainsi que les organismes locaux de protection sociale (Pôle emploi, Urssaf, CAF, CPAM, caisses de retraite, MSA) afin d'apporter une réponse globale et concertée aux phénomènes de fraude, tels que les conditions d'emploi, les prélèvements obligatoires ou les prestations sociales, l'activité 2022 du Codaf 84 a notamment débouché sur la mise en recouvrement de plus de 5M€. Et compte tenu de l'évolution des fraudes, le Codaf veut particulièrement orienter ses actions 2023 vers le contrôle des faux statuts et de la fausse sous-traitance sans oublier la fraude aux prestations sociales et les ventes illégales de tabac et d'alcool.

« Je n'hésiterais pas à fermer les établissement qui polluent la vie des gens. »

« Il y a aussi des établissements qui perturbent la tranquillité publique voir qui peuvent être sources de différents trafics », explique la préfète de Vaucluse.



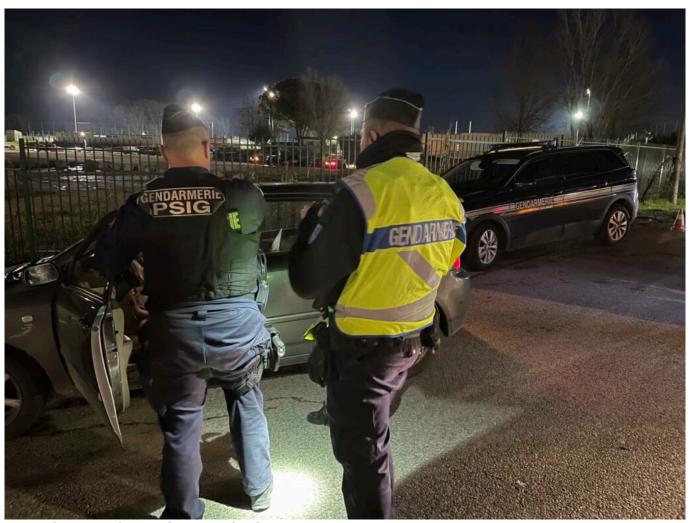
Ecrit par le 17 décembre 2025

Les services de la préfecture ont procédé à 12 fermetures administratives en 2022 : 7 fermetures pour vente illicite de tabac, 3 pour atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publique, un pour des infractions aux lois et règlements relatifs aux débits de boissons ainsi qu'un pour le non – respect des mesures sanitaires imposées pour la gestion de la crise sanitaire de Covid-19. En outre, les services préfectoraux ont adressé 22 avertissements ou mises en demeure en 2022, dont 14 pour le non-respect des règles sanitaires, 6 pour le non-respect des lois et règlements relatifs aux débits de boissons et 2 pour des atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publique. « Je n'hésiterais pas à fermer les établissement qui polluent la vie des gens », martèle Violaine Démaret.

## Les atteintes aux biens

L'augmentation des atteintes aux biens (+11,9%) par rapport à 2021 est surtout due aux vols sans violence, qui passent de 13 181 à 14 802 faits, soit une augmentation de 12,3%. Dans le même temps, il a été constaté 4 283 vols liés aux véhicules à moteur (+8,3%), 3 957 cambriolages (+10,5%), 5 214 vols sans violences contre des personnes (+16,2%) et 1 295 autres vols sans violence contre des entreprises ou des établissements (+ 17,2%).

Pour lutter contre les cambriolages en 2023, les forces de l'ordre vauclusiennes annoncent qu'elles occuperont encore davantage le terrain de la délinquance (zones d'insécurité, lieux de rassemblement) et aller au contact en accompagnant la population dans son rôle d'acteur de la sécurité de ses biens (sensibilisation, accompagnement de conseil, communication...).



© Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

# Moins d'escroquerie et d'infractions économiques

Seul voyant au vert dans ce bilan 2022 de la délinquance vauclusienne : les escroqueries et infractions assimilées sont en diminution (3 461 en 2022 contre 3616 en 2021, soit -4,3%). Idem pour les infractions économiques et financières qui passent de 172 en 2022 contre 179 en 2021, soit -3,91%). Au total, cette baisse s'élève à -4,27%.

Pour autant, les services de l'Etat dans le département restent vigilant à la problématique de la cyberdélinquance qui constitue un risque émergent vis-à-vis des entreprises ou des collectivités qui seront accompagnées et sensibilisées en matière de diagnostics ou de prévention.

« Il y a de plus en plus de cyber-attaque contre les collectivités. »



Mais ce cyber-danger menace un spectre de victimes potentielles particulièrement large touchant aussi les particuliers et les administrations : piratage des données bancaires ou 'rançongiciels' à des fins purement crapuleuses, tentative de déstabilisation des organisations publiques ou privées...

« Le contexte international accroît les risques, confirme la préfète de Vaucluse. Face à cette délinquance d'un type nouveau, l'État entend renforcer ses moyens de réponse car il y a de plus en plus d'attaque contre les collectivités. Nous sommes très vigilants aussi sur les hôpitaux ou nos structures publiques. » La lutte contre la cyber-délinquance passe aussi par le développement des capacités d'investigations liées à la pédopornographie et le cyber-harcèlement ainsi que l'apprentissage à la sécurité numérique en poursuivant les actions de prévention auprès des jeunes publics, notamment dans les écoles.

# Le soutien indispensable des maires

Dans cette lutte contre la criminalité et la délinquance, la préfète de Vaucluse n'en oublie pas le rôle des maires des 151 communes du département. « On ne fait rien sans le soutien des maires et notamment ceux qui mobilisent leur police municipale », insiste Violaine Démaret qui rappelle les engagements des services de l'État et ceux des communes en vue d'une mise en commun des moyens pour prévenir et lutter contre la délinquance. Ainsi, 2022 a vu la signature de trois contrats de sécurité intégrée entre l'État et les municipalités de Cavaillon, Carpentras et Avignon.

Le Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) 2022 a par ailleurs permis de participer à hauteur de 230 000€ au financement de 8 projets d'extension de vidéoprotection en Vaucluse.



Ecrit par le 17 décembre 2025



© Police de Vaucluse/Facebook

Une coopération avec les collectivités qui devrait s'intensifier en 2023 avec la tenue régulière des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), des Conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) et des Groupes de partenariat opérationnels (GPO). Enfin, le Vaucluse souhaite se positionner pour accueillir au moins <u>l'une des '200 brigades' du plan gouvernemental</u> de déploiement de moyens supplémentaires de la gendarmerie nationale en milieu rural. « L'occasion de renforcer le maillage de la gendarmerie nationale sur le territoire vauclusien, se félicite Violaine Démaret qui précise qu'elle est déjà en train de « rencontrer les maires du département souhaitant accueillir cette brigade d'une dizaine de militaires qui pourrait être spécifiquement dédiée à la lutte contre les narcotrafics. »

# Des événements majeurs à anticiper en 2023 et 2024

« En 2023 et 2024, la France accueillera deux évènements internationaux majeurs, à savoir la coupe du monde de Rugby à l'automne 2023 puis les jeux olympiques et paralympiques en 2024, rappelle la



préfète. Si le Vaucluse n'accueillera pas d'épreuves, il sera largement impliqué dans ces évènements, puisqu'il hébergera plusieurs centres d'entraînement et des délégations. La préparation de ces échéances a déjà commencé, avec trois objectifs principaux : assurer la sécurisation des évènements qui se dérouleront en marge de la coupe du monde de rugby, et en particulier le séjour de l'équipe d'Uruguay qui aura son camp de base à Avignon, anticiper la sécurisation des évènements liés aux Jeux Olympiques 2024 (passage de la flamme olympique, accueil des délégations étrangères...) et enfin anticiper la sécurisation du festival d'Avignon 2024, qui sera quasi concomitant avec le démarrage des Jeux Olympiques. »

En attendant le futur centre pénitentiaire du Comtat Venaissin annoncé début 2026 à Entraigues, la mise en service cette année d'une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'une capacité de 120 places (en photo ci-dessus) devrait permettre déjà de désengorger en partie l'actuelle prison du Pontet créée en 2003. © DR

# La nouvelle prison d'Entraigues opérationnelle début 2026 ?

Enfin, ce bilan a été l'occasion d'évoquer la création de la future prison d'Entraigues-sur-la-Sorgue. Baptisé centre pénitentiaire du Comtat Venaissin ce projet de 107M€ doit permettre la réalisation d'un établissement de l'ordre de 400 places. Situé sur un terrain de 17,7 ha (en fait 12,4 ha seront au final nécessaires dont 9 ha pour l'enceinte) dans la zone du Plan, le long de la RD 942 entre Avignon et Carpentras, l'ensemble devrait être opérationnel début 2026 assure la préfète de Vaucluse.

De quoi soulager le centre pénitentiaire du Pontet qui affiche régulièrement des taux d'occupation de ses 650 places supérieurs à 100% et qui mobilise l'équivalent des effectifs d'une grosse brigade territorial de gendarmerie pour le transfert des prisonniers. Centre pénitentiaire du Pontet achève la mise en service une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'une capacité de 120 places qui devrait être pleinement opérationnelle en octobre 2023. Ces établissements à taille humaine visent à favoriser l'autonomisation et la responsabilisation des personnes détenues tout en permettant de désengorger les prisons. Ils sont destinées à accueillir les personnes condamnées (pas de prévenus) dont la peine – ou le reliquat de peine – est inférieure ou égale à deux ans.

# Carpentras : carton plein pour la 15<sup>e</sup> édition des Noëls insolites



Ecrit par le 17 décembre 2025



Le festival de rue de Carpentras <u>Les Noëls insolites</u>, dont a 15° édition a eu lieu du 10 au 31 décembre dernier, a obtenu un franc succès. En tout, 130 300 visiteurs ont pu profiter de diverses animations, contre 114 000 en 2021, dont 20 100 en provenance d'Avignon (11 400 en 2021), 10 000 en provenance d'Orange (5 400 en 2021), 10 000 en provenance de l'Isle-sur-la-Sorgue (5400 en 2021), et 3900 en provenance d'Aix-en-Provence.

Les visiteurs ont pu tester un simulateur de ski, assister à de nombreux spectacles montés par des compagnies venues de la France entière, mais aussi de l'étranger. Ils ont également pu glisser sur la traditionnelle patinoire, qui a vu sa fréquentation augmenter de 14% par rapport à 2021.

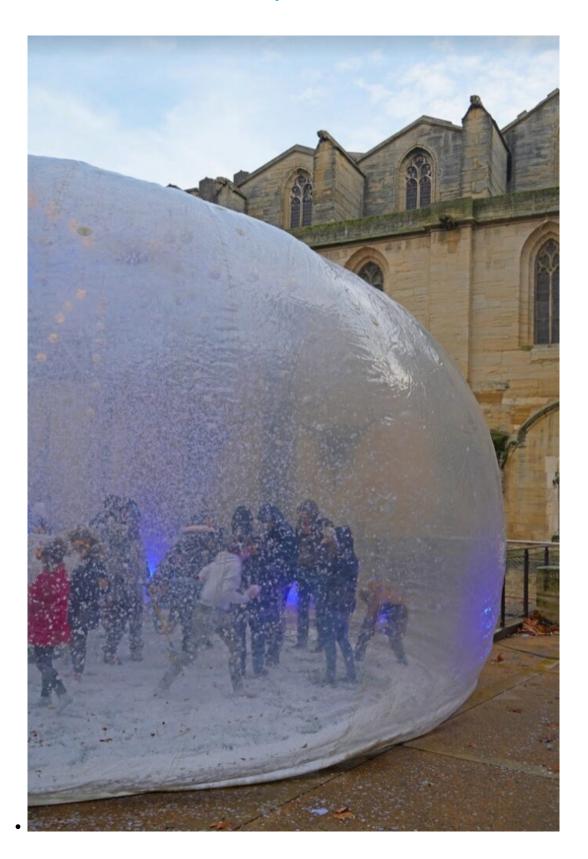
Afin d'améliorer les prochaines éditions, la ville de Carpentras souhaite évaluer la satisfaction des visiteurs sur l'édition de 2022 grâce à <u>un formulaire à remplir</u>.























Ecrit par le 17 décembre 2025

DR

V.A.